COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Greffe Tribunal Commerce Pontoise
08 SEP. 2008
9258

J.M. FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de €. 169.000
Siège social : rue de l'Eclipse - 95802 CERGY SAINT CHRISTOPHE
RCS PONTOISE B 402 629 976

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2008

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mil huit, le vingt-sept juin à quatorze heures trente, les associés de la société J.M. FINANCE, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Jean MERAFINA, Président.

Après avoir déclaré qu'il possède lui-même sept mille sept cent trente-six actions, ci 7.736 actions
et l'usufruit de deux mille deux cent douze actions, ci 2.212 actions

le Président constate que sont présents à la réunion :

- Josette MERAFINA, Directeur Général, propriétaire de deux actions, ci 2 actions

- Wilfried MERAFINA, propriétaire de cinq cent cinquante-cinq actions, ci ... 555 actions
et de la nue-propriété de 1.106 actions

- Jimmy MERAFINA, propriétaire de cinq cent cinquante-cinq actions, ci ... 555 actions
et de la nue-propriété de 1.106 actions

et que le total des actions des présents est égal au nombre d'actions composant le capital social, ci 11.060 actions

Les Commissaires aux comptes de la société, Monsieur Alain FAUQUET et le représentant de la société ERNST & YOUNG AUDIT, ont été convoqués en application de l'article L. 225-238 du Code de commerce, par lettres recommandées avec accusé de réception. Ceux-ci se sont excusés de ne pouvoir être présents à la réunion.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer est déclarée régulièrement constituée.

.....

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale ordinaire annuelle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

.....

- renouvellement du mandat d'un des Commissaires aux Comptes titulaires,
- nomination de son suppléant,
- pouvoirs pour formalités,
- questions diverses.

.....

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

.....

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que son mandat arrive à expiration, décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Monsieur Alain FAUQUET, et ce pour une durée de six exercices qui s'achèvera avec le contrôle des comptes de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Bertrand DEVYS, et de nommer à sa place :

- Monsieur Michel BESSON, domicilié 8 Grande Rue - 78790 ARNOUVILLE LES MANTES.

et ce pour une durée de six exercices qui s'achèvera avec le contrôle des comptes de l'exercice qui clôturera le 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

Afin de permettre la mise à jour du Kbis de la société, l'assemblée générale constate et confirme que les capitaux propres de la société sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social depuis les comptes de l'exercice 1998.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de donner tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie des présentes en vue d'effectuer les formalités légales auprès du registre du commerce et des sociétés de PONTOISE.

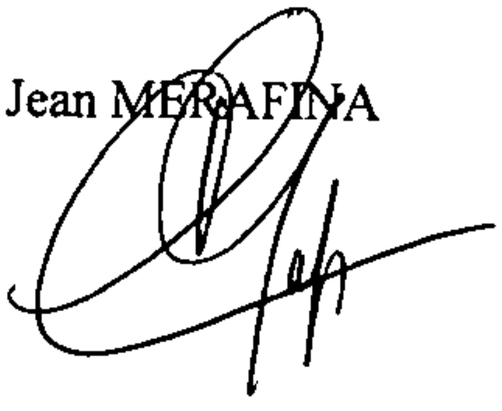
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* * *

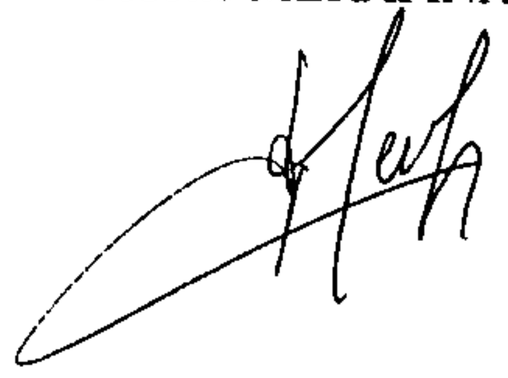
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à quinze heures trente.

De tout ce que dessus, il résulte le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents.

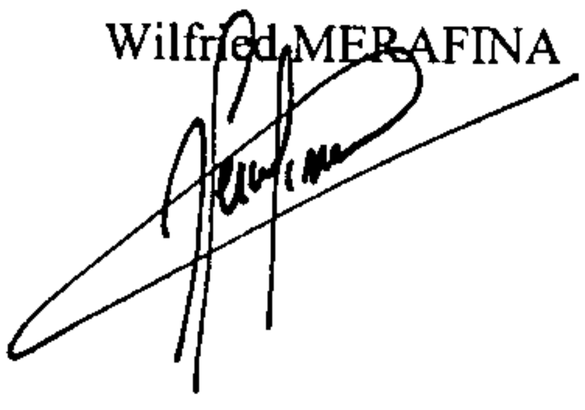
Jean MERAFINA



Josette MERAFINA



Wilfried MERAFINA



Jimmy MERAFINA

